



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation  
Service de la Coordination des  
actions sanitaires  
Sous-direction du pilotage des  
ressources et des actions  
transversales

Bureau des laboratoires et de la  
coordination des contrôles officiels

Adresse : 251, rue de Vaugirard  
75 732 PARIS CEDEX 15

LIAL RIOZ  
Z.A. Du Chaillaux  
70190 RIOZ

REÇU LE  
06 NOV. 2013

Dossier suivi par :

Jean-Michel VENTURINI ☎ 01 49 55 45 59  
Loïc CARTAU ☎ 01 49 55 81 49

№ . - 357

Réf. interne : SDPRAT/BLACCO/13/ 171

Paris, le

- 5 NOV. 2013

Objet : Agrément pour le diagnostic de la brucellose par technique ELISA dans le lait.

Monsieur le Directeur,

Suite à l'obtention de votre accréditation pour le diagnostic de la brucellose par technique ELISA dans le lait, je vous informe que votre laboratoire est bien agréé pour cette analyse.

Cet agrément vous a été délivré, conformément à l'article R.202.9 du code rural et de la pêche maritime et à l'arrêté du 19 décembre 2007 « fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux ». Le maintien de cet agrément est conditionné au respect permanent des prescriptions en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La sous-directrice du pilotage des ressources  
et des actions transversales

Laurence DELVA

LNR concerné